



Commission Régionale Football Loisirs

Et Bariani

SAISON 2017/2018

PROCÈS-VERBAL N°22

Réunion du : mercredi 14 février 2018

Président : M. MATHIEU.

**Présents : MME. GOFFAUX – MM GORIN - THOMAS - LE CAVIL – DARDE -
ELLIBINIAN (représentant CRA).**

Excusés : MM. DUPUY – DELPLACE.

INFORMATIONS

SAMEDI MATIN :

La Commission informe les équipes que les rencontres du 10/02/18, reportées suite aux intempéries sur la région parisienne, sont fixées le 24/02/18.

Les équipes ayant des oppositions sur leur terrain sont priées de s'informer.

LUNDI SOIR :

La Commission informe les équipes du FRANCILIENS, du BARIANI et des SUPPORTERS que les rencontres du 12/02/18, reportées suite aux intempéries sur la région parisienne, sont fixées le 16/04/18.

Les équipes ayant des oppositions sur leur terrain sont priées de s'informer

TERRAINS

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Le résultat de la rencontre doit être enregistré par l'équipe recevante sur le site de la LPIFF dans les 24 heures suivant la rencontre et l'envoi de la feuille de match doit se faire dans les 48 heures suivant la rencontre.

En cas de feuille de match manquante, après un délai de 15 jours suivant la date de demande de la Commission Loisir, l'équipe recevante aura match perdu par pénalité (0 point / 0 but). L'équipe visiteuse aura match gagné et conservera son nombre de buts marqués.

SAMEDI

Poule A :

20007472 – CANAL+ / BRAZIL DIAMONDS du 03/02/18.

SUPPORTERS :

20010617 – SUPP.RENNES / SUPP. MONTPELLIER du 05/02/18.

COUPES

Samedi Matin

La Commission prend note du courrier d'ALORA OCDE.

Franciliens

La Commission prend note du courrier de JOINVILLE RC et confirme que le coup d'envoi de la rencontre est bien fixé à 20h00 et non à 09h30.

N° 20170855 – ALFORTVILLE US 1 / SPORTING IENA du 08/01/17.

La Commission prend note du courrier d'ALFORTVILLE US 1 et décide de fixer cette rencontre le 19/02/18 en accord avec les deux équipes.

Le vainqueur rencontrera LANCIERS FC.

N° 20218933 – LANCIERS FC / ALFORTVILLE US 1 ou SPORTING IENA du 19/02/18.

La Commission prend note du courrier de LANCIERS FC et décide de fixer cette rencontre le 26/02/18.

CHAMPIONNATS

Samedi Matin

Poule B

N° 20007870 – GRENELLE PARIS AS / PUISEUX LOUVRES 95 du 27/01/18

La Commission prend note du courrier de GRENELLE PARIS AS mais ne peut donner une réponse favorable à la demande dans la mesure où la journée du 10/02/18 a été fixée le 24/02/18.

Franciliens

Poule A

N° 20007975 – LANCIERS FC / LE TIR AS CBB du 12/02/18

La Commission prend note du courrier de LANCIERS FC et l'informe que toutes les rencontres du 12/02/18 ont été reportées au 16/04/18 suite aux intempéries en région parisienne.

N° 20007940 – CIGALES FC / LE TIR du 11/12/17.

La Commission décide de fixer cette rencontre le 26/02/18.

Poule B

N° 20007967 – DCONTRACT / JOINVILLE du 05/02/18.

La Commission décide de fixer cette rencontre le 26/02/18.

Poule C

N° 20008228 – LUXEMBOURG / INTER 6 du 05/02/18.

La Commission décide de fixer cette rencontre le 26/02/18.

La Commission prend note du courrier de SOUM DE VANVES.

<u>Bariani</u>

Poule A

La Commission confirme la réception des courriers de BAGATELLE OLYMPIQUE et maintient sa première décision.

Poule C

N° 20010499 – COSMOS / ALICE FOOT du 05/02/18.

La Commission décide de fixer cette rencontre le 26/02/18.

<u>Supporters</u>

N° 20010615 – SUPP. LIVERPOOL / SUPP. LYON du 05/02/18.

La Commission décide de fixer cette rencontre le 26/02/18.

Prochaine réunion : mercredi 21 février 2018.